

## Conférence du soir





Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une **conférence du soir** organisée le **jeudi 15 décembre 2022** par le **Centre d'études de sécurité et défense** de l'Institut royal supérieur de défense.

En 2010, les pays membres de l'Alliance atlantique ont décidé de développer une capacité de défense antimissile balistique (ballistic missile defence, BMD) de territoire, désormais inscrite parmi les missions relevant de la défense collective de l'OTAN. Expression technologique d'une « dissuasion par interdiction », la défense antimissile vise à complexifier les calculs stratégiques de potentiels adversaires sans toutefois être en mesure de garantir une protection absolue du territoire de l'Alliance atlantique.

En dépit des rappels répétés de l'Alliance insistant sur la nature purement défensive de son projet de BMD, celui-ci est régulièrement accusé par ses détracteurs et adversaires hors-OTAN de servir des objectifs offensifs susceptibles de menacer les équilibres militaires. Moscou, pour sa part, affirme que la BMD de l'OTAN n'a pas pour seul but de protéger le territoire de l'Alliance contre les pays engagés dans la prolifération nucléaire. Aux yeux de la Russie, la BMD de l'OTAN déforce la dissuasion et menace sa sécurité territoriale. Comme on peut l'observer, la défense antimissile développée par l'Alliance atlantique est au cœur de multiples controverses.

Les inquiétudes et reproches formulés à l'endroit de la défense antimissile de territoire par certains pays n'ont pas empêché l'OTAN d'en poursuivre le développement et l'intégration. Ainsi, dès juillet 2016, une capacité opérationnelle initiale est atteinte. Sur le plan structurel, le cadre BMD actuel de l'OTAN rassemble des capacités et moyens nationaux de défense antimissile au sein d'une vaste architecture de commandement et de contrôle. Plusieurs Alliés ont donc apporté leur contribution ou annoncé leur intention d'acquérir des systèmes appelés à intégrer le programme otanien. L'invasion de l'Ukraine a ravivé les inquiétudes de l'Alliance atlantique à propos du risque d'une attaque balistique et confirmé le caractère incontournable d'un tel dispositif en complément de la dissuasion nucléaire. L'agression russe a donné lieu à l'initiative allemande, lancée en juin 2022, pour la constitution d'une nouvelle contribution au bouclier de défense antimissile de l'OTAN. Cette initiative a abouti à la signature conjointe, le 13 octobre dernier, d'une déclaration d'intention visant à donner corps au programme Europe Sky Shield, auquel la Belgique entend participer.

Afin de nous éclairer sur ce sujet, nous aurons le plaisir d'accueillir monsieur Jakub Cimoradsky, consultant en matière de défense et ancien conseiller BMD auprès de l'OTAN, et le Dr Mauro Gilli, chercheur principal en technologies militaires auprès du Centre d'études de sécurité de l'École polytechnique fédérale de Zurich. Nos intervenants exposeront leurs vues sur la place de la défense antimissile de territoire dans la stratégie de l'OTAN ainsi que sur ses développements futurs dans un contexte sécuritaire marqué par le retour de la guerre en Europe.

Cette conférence se tiendra <u>en anglais</u> le jeudi 15 décembre 2022 à 17 heures <u>au centre de conférences</u> du campus Renaissance (entrée : <u>rue Hobbema 8, 1000 Bruxelles</u>). <u>Une interprétation simultanée en français et en néerlandais est prévue dans la salle de conférence</u>. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous inscrire via le lien suivant : <u>www.defence-institute.be</u>. L'inscription est obligatoire et doit nous parvenir au plus tard le lundi 12 décembre 2022.

(Signé)
Filip BORREMANS, Ir
Colonel d'aviation breveté d'état-major
Directeur général
Institut royal supérieur de défense

## Programme:

16 h 30 : Accuei

17 h 00 : Conférence, questions et réponses

18 h 30 – 19 h 30 : Réception